

LES AFFICHAGES EN CLASSE

D'une façon générale, ils permettent aux élèves et aux personnes qui entrent dans la classe de mieux s'approprier l'espace et de se sentir en confiance dans ce lieu.

Certains ont une fonction communicative, d'autres permettent de fixer des habitudes, des règles de vie et des savoirs.

On peut classer les affichages en 3 catégories :

- **Affichages décoratifs ou esthétiques,**
- **Affichages didactiques,**
- **Affichages institutionnels.**

1-Affichages décoratifs ou esthétiques :

- Certains enseignants choisissent de ne rien afficher aux murs à la rentrée, les travaux d'arts visuels (découpage, collage, peinture) des élèves de l'année viennent très rapidement décorer les murs et les personnaliser.
- Prévoyez la mise en valeur de ces travaux par leurs auteurs le plus possible :
 - on peut envisager de mesurer des bandes de couleurs pour réaliser un encadrement (voir les capacités des élèves),
 - si le thème le permet, on peut réaliser une frise ou se mettre d'accord pour une disposition collective.
- Essayez de renouveler ces affichages pour que les plus récents soient les plus visibles.
- Evitez les posters de personnages de BD et soyez vigilants à la qualité de ceux-ci.
- Une illustration du projet en cours peut figurer en bonne place.

2-Affichages didactiques :

Ce sont des outils construits pour et par les élèves parfois pour les aider à fixer des connaissances. Ex : les tableaux des unités de mesure (m, l, g, heure) les frises chronologiques, les règles de grammaire ou d'orthographe...

- Les poésies illustrées, les chants peuvent être affichés.

Prenez connaissance des pratiques de vos collègues.

3-Affichages institutionnels :

Ceux- ci sont obligatoires et visibles dès la rentrée :

- Liste nominative des élèves par année de naissance et par ordre alphabétique,
- L'emploi du temps,
- Les programmations/progressions qui doivent représenter le fruit d'une réflexion menée en conseil de cycle. Elles traduisent comment les enseignants ajustent leurs enseignements aux compétences repérées chez leur élèves.
- Le règlement intérieur,
- Les plans d'évacuation et de confinement qui donnent lieu à des exercices spécifiques.